



Elesa S.p.A.

MODELE D'ORGANISATION, GESTION ET CONTRÔLE

Par délibération du 24 mars 2025, le Conseil d'Administration d'Elesa S.p.A. a adopté la dernière version de son Modèle d'Organisation, Gestion et Contrôle conformément au Décret Législatif italien n° 231/2001, afin de garantir la bonne gestion de ses activités et de prévenir le risque de commission des infractions prévues par la législation.

Le Décret Législatif n° 231/2001 a introduit dans le système juridique italien le régime de responsabilité des entités pour les infractions administratives dépendant de crimes, prévoyant que les sociétés peuvent être tenues responsables d'une série de crimes commis ou tentés, dans leur intérêt ou à leur avantage, par des représentants de la haute direction de l'entreprise ou par des personnes soumises à leur direction ou supervision.

L'Organisme de Surveillance d'Elesa S.p.A., doté de pouvoirs autonomes d'initiative et de contrôle, a pour mission de surveiller la mise en œuvre et le respect du Modèle, ainsi que de promouvoir sa mise à jour.

